

# Vente aux enchères RETROSPORT

## Conditions de vente et d'utilisation du module de vente

 <p>The logo features the Lions Club International emblem (a blue shield with a yellow 'L' and 'LIONS INTERNATIONAL' text) above the 'RETROSPORT' logo, which includes the text 'LIONS CLUB DREUX CITE ROYALE'.</p>	<p>Le <b>LIONS CLUB DREUX CITE ROYALE</b> (dénommé ci-après « <b>LCDCR</b> ») met à disposition des utilisateurs de son site Internet <a href="http://www.retrosport.org">www.retrosport.org</a> un module de vente permettant de participer à distance par voie électronique à des enchères publiques ayant lieu sur Internet (dénommé ci-après « <b>module Rétrosport</b> »).</p> <p>LCDCR est une association régie par la loi du 01 juillet 1901. Elle confie la réalisation, l'organisation et la conclusion de la vente aux enchères publiques par voie électronique à une société de ventes volontaires.</p>
--	---

 <p>A photograph of Maître Laurent Bernard, a man in a dark suit and tie, sitting at a desk with a microphone.</p> <p><b>LAURENT BERNARD</b> MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES</p>	<p>La vente aux enchères des lots présentés sur le module Rétrosport se fait sous la conduite de :</p> <p><b>Maître Laurent BERNARD - Commissaire Priseur – SVV Laurent BERNARD</b> Hôtel des Ventes aux Enchères 4 rue des Tanneurs – 28100 DREUX SVV agrément N° 2002 - 230 Tél. 02 37 46 04 22 – mail : <a href="mailto:encheres@laurentbernard.com">encheres@laurentbernard.com</a> Site internet : <a href="http://www.laurentbernard.com">www.laurentbernard.com</a></p> <p>(dénommé ci-après « <b>Commissaire Priseur</b> »).</p>
---	--

 <p>A graphic of a globe with a banner wrapped around it that says 'http://www/' and a mouse cursor pointing at the end of the banner.</p>	<p><b>L'utilisateur</b> (dénommé ci-après « <b>l'enchérisseur</b> ») est un internaute qui participe à la vente aux enchères en ligne via le module Rétrosport. Il doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les présentes conditions d'utilisation et de vente. Il reconnaît :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• que le partenaire contractuel des utilisateurs du module Rétrosport est le commissaire priseur cité ci-dessus ;</li><li>• qu'il s'agit d'une vente aux enchères à but caritatif et que l'intégralité des fonds récoltés seront reversés à l'Association Petits Princes <a href="http://www.petitsprinces.com">www.petitsprinces.com</a> .</li></ul>
---	--

 <p>The logo for Association Petits Princes, featuring a stylized figure holding a star and the text 'Association Petits Princes' and 'de l'énergie pour les rêves'.</p>	<p>Créée en 1987, l'<a href="http://www.petitsprinces.com">Association Petits Princes</a> réalise les rêves d'enfants et adolescents malades, atteints de cancers, leucémies et certaines maladies génétiques. En vivant ses passions et en réalisant ses rêves, l'enfant trouve une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie.</p>
---	---

### 1. Description du module Rétrosport

Le module Rétrosport permet à l'enchérisseur de visualiser les objets mis aux enchères, le montant des enchères ainsi que de la date de clôture des enchères et de remise des lots.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections et leurs défauts. Les tailles ou dimensions sont données à titre indicatif. Il peut exister une différence de couleur entre le rendu de l'ordinateur et la réalité. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

Le module Rétrosport ne garantit ni la vitesse d'accès au réseau Internet de l'enchérisseur, ni son fonctionnement.

L'enchérisseur doit, au préalable, s'assurer qu'il dispose des outils techniques adaptés à l'utilisation du module Rétrosport et au minimum des recommandations techniques suivantes pour optimiser l'accès à la plateforme avec la dernière version des navigateurs existant sur le marché.

L'enchérisseur enchérit, à distance, au moyen des fonctionnalités offertes par le module Rétroport. Le site [www.retroport.org](http://www.retroport.org) est hébergé chez la société OVH SAS, société de droit français, élisant domicile 2 rue Kellermann 59100 Roubaix, inscrite au RCS de Roubaix au numéro B424 761 419.

## **2. Conditions d'inscription**

Pour utiliser le module Rétroport, l'enchérisseur doit préalablement s'inscrire en renseignant les informations demandées sur le formulaire d'inscription. À ce titre, l'enchérisseur déclare fournir des informations exactes, complètes et actuelles. Toute inscription est gratuite.

Il doit prendre connaissance et accepter les conditions de vente et d'utilisation, afin de pouvoir participer à la vente et d'enchérir. La participation de l'enchérisseur à la vente aux enchères est soumise à l'acceptation du commissaire priseur, selon des critères définis par celui-ci. À défaut, l'enchérisseur ne pourra pas participer à la vente.

Un email d'inscription est envoyé à l'adresse de l'utilisateur. L'enchérisseur recevra après chaque enchère, un email confirmant l'enregistrement de son enchère. Un autre email lui sera adressé et l'avertira à chaque fois qu'un nouvel enchérisseur déposera une enchère supérieure.

## **3. Obligations des enchérisseurs**

Seules les personnes physiques âgées d'au moins 18 ans et jouissant d'une pleine capacité juridique ainsi que les personnes morales sont habilitées à créer un compte en qualité d'enchérisseur.

L'enchérisseur s'engage à assurer la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe. Il est responsable de tous les actes effectués avec son compte. Il veille à déconnecter son compte à la fin de chaque utilisation et notamment, dans le cas où la connexion au module Rétroport se fait à partir d'un ordinateur public ou partagé. L'enchérisseur accepte d'informer immédiatement le commissaire priseur en cas d'utilisation non autorisée de son compte.

L'enchérisseur s'engage à utiliser le module Rétroport dans le respect des présentes conditions d'utilisation et de la loi applicable. En conséquence, il accepte notamment de ne pas entraver ou fausser le fonctionnement ou de porter atteinte, ou d'accéder de manière frauduleuse au module Rétroport.

Le commissaire priseur se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité et de ses références bancaires.

## **4. Suspension – Cessation du service**

En cas de violation des présentes conditions d'utilisation et de vente ou de manquement à une obligation légale par l'utilisateur du service, le commissaire priseur l'informe, dans la mesure du possible et dans les meilleurs délais, afin qu'il puisse y remédier.

À défaut, il peut, sans préavis, suspendre l'accès au module Rétroport et/ou, le cas échéant, supprimer le compte de l'utilisateur concerné.

## **5. Adjudication**

Le commissaire priseur déterminera pour chaque lot, une mise à prix de départ qui sera indiquée sur le module Rétroport. Les enchères de font par **palier** au minimum de **10€, 20€, 50 € ou plus** en fonction de chaque lot. Le montant minimum est déterminé par le commissaire priseur et indiqué en face de chaque lot sur la fenêtre d'enchère du module Rétroport.

L'adjudicataire est l'enchérisseur ayant porté l'enchère la plus élevée à la fin de la période d'enchères et à qui sera adjugé le lot. L'adjudication est prononcée à l'heure de fin d'enchère déclarée sur la page de l'objet. Il est pris comme heure de référence, l'heure de Paris.

> **2 modes de clôture d'adjudication** précisée en face de chaque lot sur la fenêtre d'enchère du module Rétroport :

- 1° - **Clôture directe** à l'heure déterminée par le commissaire priseur sans relance possible ;
- 2°- **Clôture au terme de relance de minute en minute** : Si un internaute porte une enchère dans la minute précédant la clôture de la vente du lot, le commissaire priseur relancera d'une minute la durée des enchères. Afin de reproduire le plus fidèlement le principe des ventes aux enchères publiques en salle, l'adjudication est déterminée par la fin des enchères et non par la durée de la vente. Ce report de temps est répété jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'enchère. Tant qu'il y a des enchérisseurs, la vente du lot continue.



Les enchérisseurs qui se sont inscrits seront alertés par email 30 minutes avant la fin de la vacation, de la fin de l'enchère ainsi que du montant de l'enchère en cours.

L'adjudication est prononcée dès lors qu'apparaît le mot « adjudé » sur la fenêtre d'enchère.

## **6. Paiement comptant**

L'acquéreur NE PAIERA PAS de frais en sus des enchères, le commissaire priseur proposant gracieusement ses services s'agissant d'une action à but caritatif.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets sera différé jusqu'à l'encaissement.

En cas de défaut de paiement de l'adjudicataire, le lot sera attribué à l'avant dernier enchérisseur qui deviendra le nouvel adjudicataire.

La vente étant conduite en euros, le règlement des lots sera effectué dans la même monnaie. Le paiement devra être effectué dans les 48 heures après la vente. A défaut, l'adjudication pourra être annulée et le lot reviendra à l'avant dernier enchérisseur.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- Par carte bancaire VISA et MASTERCARD directement à l'Hôtel des ventes de Dreux ;
- Par chèque bancaire en euros, avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Par virement bancaire en euros :
  - N ° de compte bancaire international (IBAN) : FR 76 1440 6001 1577 8789 9366 722
  - BIC (Bank identification Code) : AGRIFRPP844
  - COMPTE DEPOT CLIENT : Crédit Agricole 64 rue Maurice Violette, 28100 DREUX
  - Code banque – code guichet – n° de compte clé : 14406 00115 77878993667 22

## **7. Retrait des lots**

Les lots pourront être conservés jusqu'au cocktail de la remise des fonds récoltés pendant la journée Rétroport à l'Association Petits Princes. La presse, les partenaires Rétroport et les représentants de l'Association Petits Princes seront présents pour clôturer cette action caritative.

L'adjudicataire sera le bienvenu pour la remise officielle du lot. Toute personne autre que l'adjudicataire venant prendre possession du bien adjudé devra être porteur d'une procuration signée par l'adjudicataire l'autorisant à retirer le lot pour son compte.

En cas d'impossibilité de déplacement de l'adjudicataire ou le souhait de conserver l'anonymat, le lot lui sera mis immédiatement à sa disposition ou expédié par l'intermédiaire du service de la Poste ou par l'intermédiaire d'autres prestataires extérieurs. En aucun cas, le commissaire priseur ne peut être responsable des dégradations ou du vol subi pendant le transport. **Les frais de port seront toujours à la charge de l'adjudicataire.**

## **8. Responsabilité**

LCDRCR n'intervient pas dans la conduite, l'acceptation ou le refus d'une enchère, l'organisation des ordres d'achat, l'adjudication, l'encaissement du prix, la fixation de frais supplémentaires (frais de port), la délivrance des objets adjudés, l'ensemble de ces prestations, démarches et diligences étant assurées par le commissaire priseur.

En conséquence, LCDRCR ne saurait être tenu pour responsable, à quelque titre que ce soit, en cas de litige, quelle qu'en soit la nature, pouvant survenir entre l'enchérisseur et le commissaire priseur ainsi que des aléas liés au fonctionnement du module Rétroport et du risque de saturation du réseau Internet.

La responsabilité du LCDRCR en aucun cas ne pourra être retenue du fait d'un cas de force majeure, du fait d'un tiers ou d'un dommage résultant en tout ou partie d'un manquement par l'enchérisseur ou le commissaire priseur à leurs propres obligations contractuelles.

## **9. Protection des données personnelles**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'accès au module Rétroport pour participer aux enchères publiques par voie électronique. Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le N° 1590007 selon la législation en vigueur.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si l'enchérisseur souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il doit s'adresser à [encheres@laurentbernard.com](mailto:encheres@laurentbernard.com) .